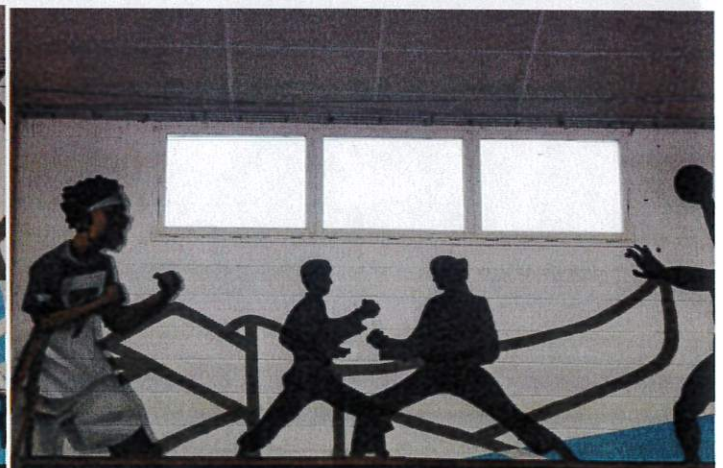
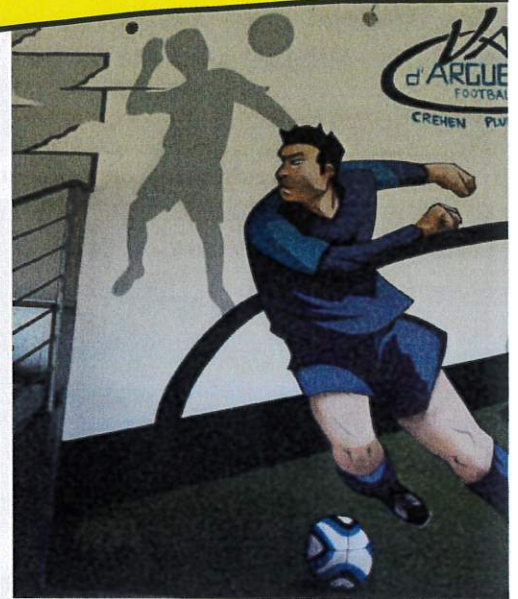


La Voix de l'Arguenon

N° 186

Juillet Août Septembre 2023





Journée citoyenne du 16 septembre



Fête de l'Ane



Concert de jazz place de l'Eglise



Journée citoyenne du 23 septembre



Sortie vieilles motos - passage à l'étang de Créhen

Sommaire

Le mot du Maire	3
Les échos du conseil municipal	4
La vie communale	8
Infos communales	10
La vie associative	20
La vie scolaire	28
L'agenda	31

Infos Mairie

Mairie de Créhen

2 Rue du Stade - 22130 CREHEN

☎ 02.96.84.13.12

✉ mairie@crehen.fr

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale :

Lundi et vendredi : 9h - 12h30

Mardi et Jeudi : 9h - 12h30/ 14h - 16h30

Samedi : 9h - 12h

Mercredi : fermée

Horaires de la bibliothèque

☎ 02.96.84.35.51 :

Mardi : 9h - 11h

Mercredi : 14h - 17h30

Jeudi : 10h30 - 12h30

Samedi : 10h30 - 12h30

Gratuite pour tous

Fermeture de la bibliothèque les lundis et vendredis

Directrice de la publication :

Marie-Christine COTIN

Comité éditorial :

Commission Bulletin Communal

Photos bulletin :

Services de la Mairie

Conception et mise en page :

Alain MACÉ et Murielle GUÉRIN

Impression :

Mairie de Créhen



Le mot du Maire

Voici une nouvelle saison estivale qui s'achève ; certainement moins ensoleillée que l'an passé mais nous sommes malgré tout dans une région avec un cadre de vie qui trouve son charme quelle que soit la météo.

Nous venons de commencer le bilan de notre nouveau service : « l'accueil de Loisirs » pour les enfants. Nous sommes satisfaits de la fréquentation et des retours que nous en avons. J'en profite pour remercier tous les agents impliqués dans l'organisation ainsi que les jeunes étudiants qui ont choisi notre centre comme lieu pour leur job d'été.

Durant l'été, notre commune a été animée grâce aux bénévoles qui s'investissent dans nos associations : Foot soirée du 13 juillet, Fête de l'Ane « Créh'Ane », Jazz in Breizh concert, Comité des fêtes concert, Les Bouquineurs vide-grenier... Vous pouvez retrouver dans ce bulletin, les photos de ces temps forts.

La cloche de la rentrée a sonné, c'est la reprise pour les enfants des écoles et des collégiens. Je salue la prise de fonction de deux nouveaux directeurs : Madame LETHUILLIER pour le primaire privé et Monsieur MICHEL pour le collègue.

Nous sommes conscients que les travaux de voirie vous causent des difficultés et des désagréments. Cependant, ils sont incontournables si l'on veut améliorer la qualité de vie de tous et permettent à

chacun de cohabiter plus sereinement. Il n'y a pas non plus de moment propice pour les réaliser ; les vacances scolaires sont choisies pour éviter les flux trop importants de voitures et de cars et permettre à l'entreprise de travailler plus en sécurité. La fin des travaux aura lieu aux vacances de la Toussaint.

Les travaux de la Résidence de la Champagne vont commencer vers la fin de l'année. Nous déposons les permis pour le projet du Pôle Santé et du déplacement du local inter-associations. L'accessibilité de la mairie devrait être terminée pour la fin de l'année. Des chantiers de moins grande envergure sont également en cours : la maison de la Fontaine, la liaison douce à côté de l'étang...

Les thématiques des déchets et de l'assainissement sont des sujets importants portés par l'agglomération, mais qui demandent également le suivi de la commune.

La saison est terminée mais les animations continuent ; vous pouvez consulter tout ce qui est d'ores et déjà programmé dans notre commune jusqu'à la fin de l'année dans ce bulletin.

L'équipe municipale vous souhaite une excellente rentrée à tous.

Marie-Christine COTIN.



Les échos du conseil municipal

du 22 juin 2023

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, Claudine LONCLE, Martine JOUFFE, André BOURGET, Alain MACÉ, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, Jean-Luc CADE, Chantal DETOT, Philippe DOS, Delphine MARTIN, Sylvie MENIER et Pierre MILLOT

Excusés : Virginie EVEN (procuration à Gilbert BIARD) et Béatrice BURLOT (procuration à Jean-Luc CADE)

Absent : Malo LETONTURIER

Secrétaire de séance : Delphine MARTIN

Maison de Santé Pluridisciplinaire : choix d'un bureau de contrôle

Claudine LONCLE présente au conseil municipal différentes esquisses du futur pôle santé présentées par l'architecte. Elle invite les élus à donner leur avis sur l'architecture du bâtiment sans remettre en question le plan de masse et l'agencement qui avait été validé par l'association médicale et le conseil lors de la dernière séance.

Elle ajoute que pour avancer sur le projet l'architecte a besoin de l'avis d'un bureau de contrôle pour les missions suivantes :

- ✓ Mission LP : solidité des ouvrages et éléments d'équipement dissociables et indissociables
- ✓ Mission LE : solidité des existants
- ✓ Mission SEI : relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH
- ✓ Mission PHa : isolation acoustique des bâtiments autres qu'habitation
- ✓ Mission HAND : accessibilité des constructions pour les personnes handicapées
- ✓ Attestation Handicap
- ✓ Mission SPS : sécurité protection santé
- ✓ Vérification installations électriques : vérification de la conformité des installations électriques
- ✓ Attestation de prise en compte RT2012 à l'achèvement des travaux

Société retenue : VERITAS CONSTRUCTION de Saint Briec pour la somme de 8330€ HT

Entrepôt : choix d'un bureau de contrôle

Claudine LONCLE rappelle au conseil municipal sa volonté de construire un nouvel entrepôt à La Motte, pour y stocker le matériel associatif et du matériel du service technique. Elle explique que la commission « bâtiments » réunie le 8 juin dernier a recensé les besoins pour établir un cahier des charges pour l'architecte. Elle présente une esquisse de projet élaboré par Monsieur JUGUET et invite le Conseil Municipal à

donner son avis.

Elle ajoute que pour avancer sur le projet, l'architecte a besoin d'un bureau de contrôle pour les missions suivantes :

- ✓ Mission STI : relative à la sécurité des personnes dans les bâtiments industriels
- ✓ Mission PHa : isolation acoustique des bâtiments autres qu'habitation
- ✓ Mission HAND : accessibilité des constructions pour les personnes handicapées
- ✓ Attestation Handicap
- ✓ Mission SPS : sécurité protection santé
- ✓ Vérification initiales des installations électriques : vérification de la conformité des installations électriques

Société retenue : VERITAS CONSTRUCTION de Saint Briec pour la somme de 5 510 € HT, plus 210 € pour l'option « vérification électrique avant mise sous tension ».

Fresques murales : choix d'un artiste

Alain MACE propose au Conseil Municipal de créer trois fresques murales.

- ✓ Pour la première, une proposition a été faite à l'association « Les Patineurs de l'Arguenon » pour qu'ils aient une fresque dans la salle de sports à l'effigie de leur club, à condition de payer la moitié de son coût. Etant donné qu'ils ont décliné l'offre, le projet comprendra quatre panneaux représentant tous les sports pouvant être dispensés dans la salle.
- ✓ La deuxième remplacera le dessin du Vieux Château sur le mur extérieur de l'école publique.
- ✓ La troisième comprendra un dessin à côté des tribunes de foot avec le logo du club. L'association VAFCP Val d'Arguenon Football Créhen Pluduno accepte de prendre 50% de cette dernière à sa charge, soit 558 €.

Graffeur retenu : Strat Oster de Quévert pour la somme de 7 668 € les trois fresques

Rénovation des feux tricolores

André BOURGET explique au Conseil Municipal la nécessité de remettre en service les feux tricolores Route de l'Arguenon qui permettent aux piétons de traverser la route en toute sécurité.

Il explique que la Société Allez et Compagnie propose de garder les mâts existants et ne changer que le contrôleur qui est défectueux car elle assure la maintenance des feux tricolores pour le compte du Syndicat d'Energies (SDE22).

Il présente différents devis.

Société retenue : Allez et Compagnie de Saint Malo, pour la somme de 7020 € HT.

du 27 juillet 2023

Présents : Marie-Christine COTIN, Claudine LONCLE, Martine JOUFFE, André BOURGET, Alain MACÉ, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, Béatrice BURLLOT, Jean-Luc CADE, Chantal DETOT, Philippe DOS, Virginie EVEN, Malo LETONTURIER, Delphine MARTIN et Pierre MILLOT

Excusés : Françoise LAIGO (procuration à Marie-Christine COTIN) et Sylvie MENIER (procuration à Claudine LONCLE),

Secrétaire de séance : Virginie EVEN

Maison de Santé Pluridisciplinaire : validation de l'avant-projet sommaire et choix des matériaux

Monsieur JUGUET, l'architecte, rappelle que l'aménagement intérieur a déjà été validé par le conseil et les professionnels de santé. Il présente ses esquisses architecturales et l'estimation financière pour deux types de projet. Le premier comprend des matériaux traditionnels et le second des matériaux biosourcés. La structure sera conçue en toit plat béton, pour recevoir un étage en cas de besoin d'extension.

Monsieur CADE demande pourquoi prévoir une extension à l'étage alors que les soignants s'étaient opposés à la construction de logements au-dessus.

Madame Le Maire répond qu'en raison de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), on ne peut pas amputer la commune de cette capacité d'extension qui sera peut-être la seule dans une dizaine d'années. Si un jour les soignants quittent le bâtiment, il faut pouvoir envisager de le réhabiliter facilement. Si la structure est conçue en toit plat en béton, le conseil ne remet pas pour autant en question l'engagement donné aux professionnels, qu'aucun logement ne sera construit à l'étage par cette équipe municipale.

Madame Le Maire invite le conseil municipal à choisir entre une structure en matériaux traditionnels et une en matériaux biosourcés.

Après en avoir délibéré, à la majorité (12 voix pour, 1 abstention (B. Burlot) et 4 voix contre (C. Loncle, S. Menier par procuration, A. Macé et M. Jouffe qui préféreraient la construction en matériaux traditionnels)), le conseil municipal décide de construire une

Renoncement au droit de préemption urbain sur la propriété A1167 33 Rue de la Fontaine

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner d'un bien soumis au droit de préemption, situé 33 Rue de la Fontaine. Elle précise que cette propriété n'a pas d'intérêt particulier pour la collectivité. Accord du Conseil Municipal.

maison de santé pluridisciplinaire en matériaux biosourcés et valide l'avant-projet sommaire présenté par l'architecte dont les travaux sont estimés à 1 645 777 € HT (y compris la démolition du hangar).

Construction d'un entrepôt

Monsieur JUGUET présente deux esquisses. La première consiste à construire un local de 400 m² de pleins pieds et la seconde prévoit de construire le local sur deux niveaux afin de profiter du dénivelé du terrain. Il présente l'estimation financière des travaux qui s'élève à 363 578 € HT pour un bâtiment sur deux niveaux et 368 488 € HT pour un bâtiment sur un seul niveau. Monsieur Michel BOITTIN demande pourquoi ne pas louer provisoirement des box de stockage à La Croix au Brun (ancien CIA) pour ranger le matériel qui se trouve actuellement dans le hangar, plutôt que de construire un tel bâtiment dans la précipitation.

Un débat s'engage sur le prix de revient de ce hangar. L'architecte explique que l'estimation pourrait changer selon le résultat de l'analyse géotechnique du sol qui n'est pas terminée.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reporter sa décision en septembre lorsque les résultats de l'analyse de sol seront fournis. Madame Le Maire s'engage à se renseigner de la possibilité ou non pour la commune de louer des box de stockage auprès d'un propriétaire privé.

Travaux Résidence de La Champagne : choix des entreprises

Monsieur JUGUET explique que le marché est divisé en 14 lots. Les lots 3, 4, 6, 7, 10 et 14 n'ont reçu aucune offre. Les autres lots ont reçu des offres recevables mais certaines sont au-dessus de l'estimation financière.

A l'unanimité, le conseil municipal :

- 1) Décide de déclarer inacceptables les offres des lots n°5 (couverture), n°8 (carrelage – faïence – revêtement de sol souple), n°9 (doublage – cloisons – plâtrerie – isolation), qui sont supérieures de 10% ou plus à l'estimation, au motif que la commune n'a pas les moyens financiers de supporter un tel surcoût. (*article 59 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics*),
- 2) Décide de déclarer infructueux les lots n°3, n°4, n°6, n°7, n°10 et n°14 qui n'ont reçu aucune offre,
- 3) Décide de retenir les offres suivantes :

lot n°1 : Démolition : SARL CARDINAL de Ploumagoar pour la somme de 33600 € HT pour l'offre de base plus 1200 € HT pour la SA01 « récupération de la pierre »

lot n°2 : Terrassement – VRD : société CAMARD TP de Morieux pour la somme de 44 906,50 € HT pour l'offre de base plus 1 872 € HT pour la SA03 « pavage Evergreen »

lot n°11 : Plomberie – sanitaire – chauffage – thermodynamique – VMC : société TREHOREL de Corlay pour la somme de 83 293 € HT

lot n°12 : Peinture : SARL POIDEVIN de Hillion pour la somme de 20 614 € HT pour l'offre de base plus 2 870 € HT pour la SA01 « peinture écologique »

lot n°13 : Désamiantage : SARL LAVIGNE démolition et EIMH pour la somme de 12 651 € HT

- 4) Décide de relancer un marché public en procédure négociée sans publicité et mise en concurrence préalable pour tous les lots déclarés infructueux ou inacceptables (*article 30 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics*).

Jeux de pétanque - création d'un abri

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal que le sujet concerne une demande du club de pétanque présidé par le mari de Madame Claudine LONCLE, et pour éviter tout conflit d'intérêts, elle demande à cette dernière de se déporter. Elle donne la parole à Monsieur Alain MACE.

Monsieur MACE explique que l'association de pétanque créée cette année compte de plus en plus de joueurs. Pour s'abriter lorsqu'il y a une averse ou lorsqu'il fait trop chaud, ces derniers souhaitent construire un abri le long des terrains. Les bénévoles acceptent de construire l'abri lors de la journée citoyenne en septembre. Il ajoute que l'estimation financière de 8 151 € TTC comprend l'achat des matériaux pour la dalle et le bardage, ainsi que le terrassement. Pour la toiture ils vont récupérer les tôles mises de côté lors des travaux

sur le complexe sportif. En ce qui concerne le terrassement, lorsque le tractopelle sera sur place, l'association propose de créer trois jeux supplémentaires.

Monsieur Malo LETONTURIER demande s'il y a vraiment autant de joueurs que cela pour refaire des nouveaux jeux. Il demande pourquoi ne pas les installer dans le boulodrome actuel.

Monsieur MACE répond que le boulodrome est conçu pour les boules Bretonnes et que l'on ne peut pas associer les deux disciplines. Si on joue à la pétanque sur un terrain de boules Bretonnes, le terrain sera abîmé.

Monsieur Jean-Luc CADE rappelle que vu l'ordre du jour, le conseil n'est invité qu'à se prononcer sur la création de l'abri. L'extension des jeux peut être reportée à une date ultérieure.

Madame Béatrice BURLLOT ne trouve pas pertinent l'endroit choisi pour l'implantation. Elle propose de le mettre sur le parking.

Madame Le Maire répond qu'il ne faut pas supprimer de place de parking car il en manque déjà.

Monsieur MACE invite le conseil municipal à se prononcer sur la construction de l'abri sans l'extension des jeux.

Après en avoir délibéré, à la majorité (15 voix pour et 1 abstention (Mme BURLLOT) ; Mme LONCLE qui avait une procuration n'ayant pas pris part au vote), le Conseil Municipal décide de construire un abri pour les joueurs de pétanque et donne pouvoir au Maire d'engager les dépenses d'achat des matériaux et de terrassement (uniquement pour l'abri).

Acquisition d'une balayeuse mécanique

Société retenue : OBOYO Bretagne de Cornille (35) pour la somme de 3 531,90 € HT

Modification des tarifs locations de salles

Monsieur Alain MACE explique au Conseil Municipal la demande de deux professionnelles qui louent le local partagé et qui souhaitent occasionnellement occuper une salle plus grande pour leurs activités de groupe. Il explique que la salle du chalet, la salle de danse ou la salle de karaté pourraient leur être louées lorsqu'elles sont disponibles. Il propose d'instaurer un tarif.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les tarifs suivant les salles :

Salle de Danse ou de karaté : Location privée par des professionnels exerçant dans le local partagé ou la maison de santé : Forfait 30 € / séance – selon les disponibilités de ces salles ; la priorité étant donnée aux associations sportives et culturelles.

Salle du Chalet : location privée par des professionnels exerçant dans le local partagé ou la maison de santé pour des groupes de Créhen : forfait 50 € / séance, ou 100 € / séance pour des groupes hors commune, selon les disponibilités de la salle ; la priorité étant donnée aux associations sportives et culturelles.

Eclairage public : dépose du foyer A243 - devis du SDE

Monsieur André BOURGET explique au Conseil Municipal la nécessité de déposer le candélabre (foyer A243) qui se situe sur le pignon de la Résidence de la Champagne qui va être démolie.

Il présente le devis du SDE (Syndicat Départemental d'Énergies des Côtes d'Armor) pour un montant estimatif de 790,56 € TTC (dont 475,80 € à la charge de la commune) pour la dépose du Foyer A243.

Régularisation de l'emprise du domaine public - 7 Rue du Montafilan

Monsieur et Madame SALLE, propriétaires de la parcelle cadastrée C1505, 7 Rue de Montafilan souhaitent diviser leur parcelle pour vendre une partie de leur jardin constructible.

Madame le Maire ajoute que pour finaliser cette division parcellaire, un bornage a été effectué par un géomètre, qui a mis en évidence que le chemin rural n°54 au Nord-Est, et la voie communale au Nord-Ouest empiètent sur la propriété de Monsieur et Madame SALLE. Il convient de régulariser la situation. Monsieur et Madame SALLE acceptent de céder à l'euro symbolique à la commune les 399 m² concernés par l'emprise du domaine public.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte d'acquiescer à l'euro symbolique les 399 m² de terrain appartenant à Monsieur et Madame SALLE sis 7 Rue de Montafilan et de régler les frais de notaire liés à cette régularisation de l'emprise du domaine public.

Renoncement au droit de préemption sur la vente d'une habitation 1 Rue Chateaubriand

Il s'agit de la vente d'une propriété cadastrée A1320 situé 1 Rue Chateaubriand. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de renoncer à y exercer son droit de préemption.

Adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude

Madame le Maire rappelle qu'un Parc naturel régional (PNR) est défini comme un «territoire rural habité ; dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont reconnus au niveau national pour leurs fortes valeurs patrimoniales, mais dont l'équilibre est fragile».

L'adhésion au syndicat mixte nécessitera une cotisation de 1 € par habitant en 2024 (sur la base de la population DGF), 2€/hab en 2025 et 3€/hab en 2026 et les années suivantes. Créhen étant éligible à la dotation PNR de l'Etat estimée à 1,24€/hab en 2025, 2,48€/hab en 2026 et 3,72€/hab les années suivantes, le reste à charge est estimé pour la collectivité à 1 855 € en 2024, 1 410 € en 2025, 965 € en 2026 pour atteindre un excédent de 1336 € à partir de 2027.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve sans réserve la charte et les statuts et demande l'adhésion de la commune de Créhen au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude.

Réseau de chaleur urbain sur les communes de Dinan, Quévert et Taden - transfert de compétences à Dinan Agglo

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

1) d'approuver le transfert au profit de Dinan Agglomération de la compétence « création, classement et exploitation de réseaux public de chaleur ou de froid » exercée par la commune à compter du 1^{er} octobre 2023

2) d'approuver le transfert au profit de Dinan Agglomération de la compétence « aménagement, exploitation, mais également faire aménager et faire exploiter, dans les conditions de l'article L. 2224-32 du CGCT, toute nouvelle installation (hydroélectrique, autres énergies renouvelables, etc...)

Ecole primaire de Pluduno - participation aux frais de fonctionnement

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que la commune de Pluduno demande une participation de 580 € au titre de la participation de la collectivité à la scolarisation d'une élève de Créhen à l'école primaire de Pluduno dans leur classe ULIS (Unité Localisée pour Inclusion Scolaire).

Elle rappelle les conditions rendant obligatoires le financement par les communes de résidence des enfants.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de participer aux frais de fonctionnement de l'école primaire de Pluduno considérant :

- 1) que la scolarisation de cet enfant à Pluduno est rendue obligatoire pour des raisons médicales,
- 2) que la commune de Créhen ne dispose pas de ce type de classe dans l'une ou l'autre de ses écoles primaires.

Urbanisme

Déclarations préalables (DP) et Permis de construire (PC) ou de Démolir (PD) accordés

N° PC / DP	Adresse du projet	Nature
PC 022 049 23 C0001	8-10 Rue du Port	Extension maison individuelle
PC 022 049 23 C0003	4 Rue des Tilleuls	Construction de deux logements
PC 022 049 23 C0005	11 rue du Marronnier	Construction d'une maison individuelle
PC 022 049 23 C0007	22 Rue des Goélands	Extension maison individuelle, démolition et construction d'un garage et carport, véranda, portail et clôture
PD 022 049 23 C0001	La Prévostais	Démolition d'anciens bâtiments agricoles
PD 022 049 23 C0002	Place Gilles de Bretagne	Démolition terrasse, caves, buanderie et WC
PD 022 049 23 C0003	8 Rue des Tilleuls	Démolition hangar
PD 022 049 23 C0004	Place Gilles de Bretagne	Démolition muret pour création places de parking
DP 022 049 23 C0023	26 Rue de la Croix Jolivet	Abri de jardin
DP 022 049 23 C0029	23 Rue Chateaubriand	Extension véranda
DP 022 049 23 C0030	27 La Ville d'Est	Préau accolé au garage existant
DP 022 049 23 C0031	7 Le Villeu	Rénovation / extension par surélévation d'une maison
DP 022 049 23 C0032	La Rigaudais / Les Quatre Vents	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 022 049 23 C0033	10 La Croix Janet	Rénovation toiture
DP 022 049 23 C0034	17 Rue Théodore Botrel	Garage
DP 022 049 23 C0035	22 route de l'Arguenon	Ravalement d'une façade de la maison
DP 022 049 23 C0036	12 Rue Guy Homery	Remplacement des lucarnes de toit par des vélux
DP 022 049 23 C0037	La Mandjeurais	Implantation de 2 générateurs solaires sur terrain
DP 022 049 23 C0038	Brambouilly	Châssis de toit
DP 022 049 23 C0039	La Belle Noé	Mur de clôture en pierre + portail
DP 022 049 23 C0040	La Planche	Pylône antenne téléphonique
DP 022 049 23 C0042	Le Perron	Agrandissement fenêtre existante Rétablissement ouverture condamnée
DP 022 049 23 C0043	Rue de la Champagne	Préau pour joueurs de pétanques

NB : Une procédure de déclaration préalable doit être faite pour l'édification des clôtures

DP 022 049 23 C0044	11 Allée des Moissons	Remplacement d'une clôture
DP 022 049 23 C0045	Place Gilles de Bretagne	Changement huisserie et création d'un mur de clôture en pierres
DP 022 049 23 C0046	26 Rue de la Croix Jolivet	Pergola
DP 022 049 23 C0047	2 Rue du Marronnier	Clôture
DP 022 049 23 C0048	1 Béliard	Création d'ouvertures
DP 022 049 23 C0049	5 Rue Chateaubriand	Création d'une ouverture
DP 022 049 23 C0050	12 Allée des Colverts	Clôture
DP 022 049 23 C0051	46 La Croix Janet	Création et modification d'ouvertures

Etat civil

Naissances:

Martin CADE (Saint-Malo)

le 31 juillet 2023 - 25 La Touche

Raphaël MENARD (Saint-Brieuc)

le 10 août 2023 - 5 Rue Eric Tabarly

Mariage à Créhen:

Rémi CAILLÈRE et Morgane CARADEUC

Le 14 septembre 2023 - 19 bis Le Frost

Mariages hors commune :

Sylvain PICARD et Sarah MIRIEL

Le 5 août 2023 - 21 Le Frost

Baptême républicain :

Maëlo SAGORY

Le 19 août 2023 - 2 rue de la Fontaine

Décès

Pierre LEMÉE , 81 ans, de Lancieux	6 juillet 2023
Marie-Claire GAUTIER , 79 ans, Saint-Joseph	8 juillet 2023
Marie PANSART , 96 ans, Saint-Joseph	13 juillet 2023
Moïse BELONNI , 83 ans, Saint-Joseph	1er août 2023
Claire REVEL , 92 ans, Gibraine	12 août 2023
Jane TOWNER , 87 ans, 14 L'Eumais	12 août 2023
Marie-Thérèse LATIMIER , 81 ans, Saint-Joseph	15 août 2023
Madeleine CARO , 94 ans, Gibraine	19 août 2023
Yvette CLOAREC , 87 ans, Saint-Joseph	20 août 2023
Marie-Thérèse MAHÉ , 97 ans, Saint-Joseph	15 août 2023
Marie FOUCAULT , 92 ans, Gibraine	21 août 2023
Fernand PONNELAIS , 98 ans, 1 La Brunais	22 août 2023
Renée SIMON , 97 ans, Gibraine	24 août 2023
Fernande SARLANDE , 102 ans, Gibraine	1er septembre 2023
Maryvonne BLANCHET , 81 ans, Saint-Joseph	3 septembre 2023
Adrien WALTHER , 61 ans, de Plancoët	5 septembre 2023
Simone DUBOIS , 85 ans, Gibraine	7 septembre 2023
Anne-Marie RIVALANT , 85 ans, Saint-Joseph	13 septembre 2023
Simone COUVÉ , 73 ans, Gibraine	27 septembre 2023

Inhumations à Créhen :

Jacqueline PILARD, 74 ans, décédée le 17 septembre 2023 à Saint-Malo (35)



Infos Communales

Remise des prix du fleurissement communal



Le jury du fleurissement communal s'est réuni le vendredi 15 septembre à l'étang pour remettre les prix du fleurissement aux différents lauréats.

Cette année, le jury était composé de Messieurs BOURDAIS de St-Cast, RICHEUX de La Landec et MOREAU de Plancoët.

C'est dans la simplicité que s'est tenue cette remise de prix à nos jardinières/jardiniers.

Cette année nous avons remis à tous un diplôme. Les premiers prix de chaque catégorie ont reçu un bon d'achat de 20 € à la jardinerie du Littoral, et pour les 2èmes prix un bon d'achat de 10 €.

Un prix d'excellence (bon d'achat de 20 €) a été remis à M. et Mme SANTOT, M. et Mme LADOUCE et M. et Mme AILLET pour leurs magnifiques jardins qu'ils

ouvrent au public à diverses occasions.

Chacun a pu ainsi échanger et faire connaissance.

Merci à chacune et à chacun de leur participation et de leur investissement.

Françoise LAIGO.



Goûters festifs à Gibraine et Saint-Joseph

Les maisons de retraite de Gibraine et de Saint-Joseph ont accueilli à des moments différents, la chorale « les Baladins d'Emeraude ».

Des après-midis attendus où se mêlent nostalgie, gaieté et convivialité.

Les résidents se retrouvent tous ensemble à savourer

les airs connus ou peut-être oubliés et partagent en fin de récital, le goûter offert avec le spectacle par la municipalité.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Alain MACÉ



Service Minibus

Depuis le 5 septembre, nous avons repris nos rendez-vous du mardi :

A savoir :

- ✓ **1^{er} mardi du mois le matin** : les courses sur Plancoët et après-midi : jeux à la salle du Foyer
- ✓ **3^{ème} mardi du mois le matin** : les courses sur Plancoët et après-midi : cinéma ou balade



Nous avons débuté ce service avec 3-4 personnes pour les courses et aujourd'hui nous en sommes à 9 personnes inscrites et qui en bénéficient. Si ce service vous semble utile, n'hésitez pas à contacter la mairie ou le 06.72.36.14.94.

Claudine LONCLE



Journées citoyennes

Samedi 16 septembre, 7^e édition de la journée citoyenne annuelle. Une centaine de participants de 5 à 90 ans, ont œuvré dans les douze ateliers organisés.

Chaque année apporte son petit changement : Nous avons remarqué durant les 2 dernières années que les activités manuelles faisaient un peu d'ombre aux activités civiques et pour garder un intérêt à toutes les activités proposées nous avons doté ce temps d'une demie journée supplémentaire le samedi matin 23 septembre.

La météo de la journée du 16 a été plutôt clémente et nous a permis de réaliser nos activités sans difficulté. Chaque participant a œuvré dans différentes thématiques : peinture sur le mur derrière l'école, rafraichissement des tableaux extérieurs et création d'une signalisation personnalisée pour les structures scolaires. L'environnement n'a pas été en reste : patrimoine, étangs, composteurs et ramassage des déchets comme chaque année avec la cariole de Roger et son âne. Le monde associatif, cette année représentée par la pétanque a réalisé son abri à côté des jeux. Il y a eu des visites aux personnes âgées le matin ; l'après-midi nos aînés qui le souhaitaient ont pu jouer aux jeux de société dans l'enceinte de la garderie, animation qui a rencontré beaucoup de succès. Pour entretenir ce temps de l'échange et du partage un repas convivial a été servi à midi et durant la journée des photos et un film ont été réalisés qui garderont les souvenirs de

cette édition.

Le samedi matin 23, il y avait une proposition de quatre ateliers avec 2 horaires différents : Les pompiers qui ont présenté aux citoyens un rappel des conduites à tenir dans les situations d'urgence. La gendarmerie qui a répondu aux questions diverses et nombreuses des personnes présentes. Les services de la SAUR et de l'assainissement individuel et collectif ont proposé des ateliers participatifs afin d'apporter des clés de compréhension et des ébauches de solutions pour améliorer notre quotidien.

Le nombre de participants de cette ½ journée n'était pas à la hauteur de la qualité des thématiques proposées et c'est un peu dommage... Nous espérons avoir plus de succès pour l'édition 2024.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont investies pour mettre en place ces activités. Un merci aux services techniques qui s'occupent de la préparation en amont des ateliers manuels.

Vous pouvez retrouver dans ce bulletin les photos de cette journée citoyenne et les réalisations menées à bien par les différentes équipes.

Marie-Christine COTIN



Nouveau matériel au service technique

Après l'achat en 2022 d'une autolaveuse autoportée, le 3 août 2023 nous avons équipé le service technique d'une balayeuse de marque Nilfisk afin de soulager le travail de notre agent qui assure le nettoyage des salles au complexe sportif Louis Hamon.

Cette machine permet de gagner du temps, de l'efficacité et améliore les conditions de travail de l'agent.

Après plusieurs utilisations, Céline semble satisfaite de son « joujou ».

Claudine LONCLE.



Fêtes des voisins



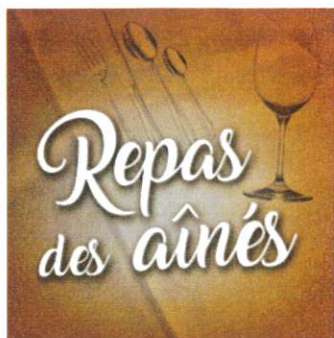
↳ 1ère fête **des voisins Rue du Marronnier**
Lotissement Domaine des Vallées 2



↳ Dimanche 27 août, **les amis du Frost et du Placis** se sont réunis à l'étang, autour de grillades et desserts, pour la 12ème année consécutive. Cette journée permet d'échanger entre nouveaux et anciens participants. En fin d'après-midi, un tournoi de palets a clos la journée. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



↳ La fête **des voisins de la rue de La Touche** s'est faite à l'étang communal. C'est plus de 30 participants qui entourent Louise et Michel 93 et 94 ans qui sont ravis de se retrouver ce 10 septembre à midi autour d'un repas dans la bonne humeur. Ce moment a permis aux habitants de prendre du temps pour échanger notamment sur le déploiement de la fibre, dont la maîtrise est délicate. Après les parties de palets, c'est autour d'un apéritif dînatoire improvisé que la journée s'est terminée. Rendez-vous est déjà donné l'année prochaine le 8 septembre.



Comme de coutume, **le 11 novembre prochain**, après la commémoration, nous retrouverons nos aînés autour du traditionnel repas.

Cette année, un changement majeur : compte tenu du nombre croissant de bénéficiaires, nous avons pris la décision d'offrir le repas à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus, mais de facturer le prix du repas aux conjoints qui n'auraient pas l'âge requis. Les personnes concernées vont recevoir une invitation et un coupon réponse sera à déposer à la mairie dans l'urne prévue à cet effet.

Les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitation, peuvent venir en mairie le signaler. Notre base de données est la liste électorale.

Surtout n'hésitez pas à venir nous signifier un oubli.

Les personnes qui sont accueillies en structures : EHPAD, Foyer ou hospitalisées et inscrites sur la liste électorale, recevront un « coffret douceur ».

Marie-Christine COTIN.

Réfection du sol de l'aire de jeux de l'école Jacques Prévert

Le passage d'un cabinet de contrôle des jeux extérieurs de la commune a révélé que le sol de l'école publique présentait un danger potentiel pour les enfants.

Le 27 Avril 2023 nous avons pris la décision en Conseil Municipal de refaire tout le sol. C'est la société QUALICITE de Nivillac (56) qui a été retenue. Celle-ci a effectué les travaux la première semaine de Juillet au grand plaisir des enfants accueillis au centre de loisirs pendant l'été et des enfants de l'école Jacques Prévert à la rentrée.

Françoise LAIGO



L'adressage au service de l'aménagement du territoire

Créhen a fait appel aux services de La Poste pour une action de nomination et numérotation des rues. L'opération est en cours depuis plusieurs mois.

Le Groupe La Poste fait en sorte d'améliorer la qualité de l'adresse partout en France, pour faciliter le travail des facteurs-livreurs, améliorer l'accessibilité pour les secours et les autres services à domicile, sans oublier l'installation de la fibre.

Il y a quelques années, la numérotation dans les gros villages a été effectuée mais maintenant tous les lieux-dits de la commune doivent être numérotés.

Aujourd'hui, il nous reste à communiquer le numéro ou le changement de celui-ci aux habitants concernés par courrier.

En fin d'année ou début 2024, la pose des numéros se fera par un élu et un agent sur votre logement. Les numéros sont à la charge de la commune.

Françoise LAIGO

Les fresques murales (photos page de couverture)

Plusieurs fresques ont été réalisées sur des différents sites : la salle omnisports, les gradins du terrain de foot et le mur à côté de la bibliothèque avec le dessin du Vieux-Château.

L'idée des fresques à la salle omnisports est venue lorsqu'il a été question de repeindre les murs de la salle. « Et pourquoi ne pas dessiner les différents sports pratiqués dans la salle au-dessus des gradins ? ». Ce serait une belle façon de raviver et dynamiser la salle. Une fois le projet retenu, restait à trouver le graffeur, et c'est Monsieur Chaillou « Strat Oster » qui a été retenu, et le résultat est à la hauteur de nos espérances.

N'hésitez pas à passer les voir : les différents sports, un joueur de foot et le Vieux-Château.

Alain MACÉ

TELETHON
2023



AFM Téléthon 2023 :
Muscle ton téléthon !

Nous sommes à quelques semaines du Téléthon 2023. C'est le moment de se mettre en ordre de bataille pour cette grande fête solidaire qui, chaque année, réunit des millions de Français au profit de la lutte contre les maladies rares et neuromusculaires.

Grâce à vous, demain, d'autres victoires seront possibles **les 8 et 9 décembre 2023**, tous ensemble, partout en France et à l'étranger soyons là pour le téléthon! Nous serons présents un peu partout pour différentes actions sur notre territoire. N'hésitez pas à nous rejoindre, nous avons toujours besoin de bénévoles!

Françoise LAIGO

Référente Téléthon du secteur de Plancoët

Travaux voirie

Les travaux d'aménagement de voirie sur la RD route de l'Arguenon sont terminés.

Les plantations paysagères seront réalisées cet automne en même temps que celles prévues rue Guy Homery et Rue du Stade.

Pour ce qui concerne la rue Guy Homery et la Rue du

Stade, les travaux sont suspendus et reprendront le 18 octobre.

En attendant la reprise des travaux, la Rue du Stade est mise en sens unique pour ne pas endommager les structures en cours de réalisation.

André BOURGET



Les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet, Céline et 6 amies randonneuses du Centre Bretagne, ont arpenté près de 65 kms du GR 34 entre St Cast et Dinard.

Leur première escale à Créhen - le 30 soir -, leur a permis de faire de belles rencontres, notamment à la Maison d'Accueil de la Divine Providence de Créhen ainsi qu'à la crêperie le Presbytère (Loïc, merci pour ta bonne humeur !). Le samedi matin, Roger et Marie Dominique Denmat, de l'Association Créh'âne, ont eu la gentillesse de les accompagner au départ du stade

En marche sur le GR

vers l'allée Kilmore Quay, longeant les « Vergers de MaClo » jusqu'au château Gilles de Bretagne (visite s'impose !).

« L'aventure a commencé en 2022 : 1 week-end rando avec des ânes bâtés sur la Presqu'île de Crozon, nous n'avions qu'une seule connaissance en commun mais la même passion pour la rando ! A la fin du week-end, devenues amies, nous souhaitions renouveler l'expérience alors je leur ai dit : l'année prochaine, je vous fais découvrir « ma » Côte d'Emeraude. Mission réussie : surprises, découvertes, rencontres ! Reste maintenant à organiser « notre édition GR 2024 » : au départ de St Malo.

A bientôt sur le GR...

Céline H.

(habitante de Créhen)

**Petits
Boulots
contre
Argent
de poche**

Le dispositif argent de poche qui donne la possibilité aux adolescents créhennais de 16-17 ans d'effectuer de petits travaux dans notre collectivité est toujours

d'actualité.

Les jeunes intéressés (garçons et filles) peuvent se renseigner et retirer leur bulletin d'inscription à la mairie et réserver la période de vacances scolaires qui les intéresse et qui reste disponible. Ils peuvent aussi le télécharger sur notre site internet www.crehen.fr, rubrique « infos pratiques » et « démarches administratives ».

En contrepartie, ils recevront une indemnisation (15 € par jour pour 3 heures de travail). Chaque jeune peut cumuler jusqu'à 5 missions par an dont 3 par période de vacances scolaires (Pâques, juillet, août et la Toussaint).

Les missions peuvent être diverses en fonction de la période et des besoins (désherbage au cimetière, petits travaux d'entretien, nettoyage de véhicules et de mobilier urbain, classement et rangement divers à la mairie ou à la bibliothèque).

Marie-Christine COTIN

Réduction et collecte des déchets

Le tri, même dans le bac à ordures ménagères !

De trop nombreux déchets se retrouvent dans le bac à ordures ménagères alors qu'ils pourraient être valorisés (déchets verts, emballages recyclables...). Dinan Agglomération a commencé à entamer une démarche de vérification du contenu des bacs ordures ménagères, sur le secteur de Plancoët (et par conséquent Créhen est concerné), dans un premier temps. Si l'expérimentation s'avère positive, elle sera déployée sur l'ensemble du territoire de collecte de Dinan Agglomération.

Cette vérification a plusieurs objectifs :

- ✓ Améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité des agents de collecte : certains bacs ne sont pas conformes à la collecte, les déchets sont en vrac sans sac ou encore les déchets sont trop tassés...
- ✓ Baisser les quantités de déchets mis à l'incinération
- ✓ Améliorer le tri en sensibilisant les usagers

Afin de répondre à ces différents enjeux, une première

phase de sensibilisation aura lieu du lundi 18 septembre 2023 au vendredi 13 octobre 2023. Si une irrégularité ou une erreur de tri est constatée dans le bac à ordures ménagères, un autocollant précisant l'erreur de tri/l'irrégularité sera apposé sur le bac concerné et ce dernier sera tout de même collecté.

Lors de la seconde phase, qui débutera le lundi 16 octobre 2023, le bac ne sera plus collecté par les services de Dinan Agglomération s'il ne respecte pas les mesures en vigueur. L'usager sera alors invité à vérifier le contenu du bac et/ou à le trier pour qu'il soit collecté lors de la prochaine collecte.

Les usagers pourront appeler le 02 96 87 72 72 pour connaître la raison exacte du refus de collecte.

A l'intérieur du bulletin « le guide pour tout comprendre sur les déchets » et une explication sur le compostage.

Marie-Christine COTIN



L'ALSH : un été en couleurs !



Le bel été
des enfants
au centre de loisirs





Eveil & Lien - Espace Partagé à Créhen

Plein de nouveaux projets pour cette nouvelle rentrée !!!
Je vous accueille toujours tous les vendredis après-midi à l'espace partagé pour des ateliers en individuel ou en tout petit collectif. Les autres jours de la semaine, je me déplace à votre domicile.

A partir de Septembre, je vous propose également des ateliers avec de plus grands groupes au complexe sportif Louis Hamon, dans la salle de karaté.

Il y aura de la danse portage, 1 samedi matin par mois de 10h à 11h15 pour les parents avec leurs tous-petits de 2 à 18 mois.

Je vous proposerai également des séances de découverte de massage ludique en famille, le mercredi pendant les vacances scolaires de 14h à 15h, ainsi que des cycles de

5 séances d'apprentissage du massage ludique en famille, le dimanche matin de 10h à 11h, avec une routine comprenant 15 mouvements et pleins de petits jeux.

J'organise des séances de sensibilisation au massage pour bébé à l'occasion de la Semaine Nationale du massage Parents-Bébés qui se déroule du 9 au 15 Octobre 2023.

N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements :

Aurélié BINA – Éveil & Lien
06.50.31.47.96
eveiletlien@gmail.com
www.eveiletlien.fr



Je vous accueille
les vendredis après-midi de 13h30 à 19h sur rendez-vous
à l'espace partagé de Créhen
Les autres jours je me déplace à votre domicile

Ateliers massage bébé

Portage physiologique

Massage ludique en famille

Accompagnements à la parentalité
Pleurs, sommeil, alimentation, éveil, ...

Aurélié Bina
Auxiliaire de puériculture et accompagnante à la parentalité
06. 50.31.47.96
eveiletlien@gmail.com
www.eveiletlien.fr

Découverte massage ludique en famille
4-12 ans

Venez partager un moment de complicité et de bien-être en famille



Mercredis
des vacances scolaires
1/11
28/02
01/05
14h00 à 15h00

complexe sportif Louis Hamon de Créhen

Renseignements et inscriptions auprès d'Aurélié Bina : 06.50.31.47.96

Accompagnante à la parentalité et auxiliaire de puériculture

Apprentissage massage ludique en famille
4-12 ans

Venez partager un moment agréable de complicité et de bien-être en famille



cycle complet
5 séances d'apprentissage
15 mouvements de la routine de massage
+ jeux ludiques

Les dimanches matins de 10h à 11h00
10/01-17/01-24/01-31/01-07/02
ou
13/03-20/03-27/03-03/04-10/04

complexe sportif Louis Hamon de Créhen

Atelier Danse portage
2-18 mois

Venez partager un moment de complicité avec votre bébé, bercé par la musique



1 samedi par mois de septembre à juin de 10h à 11h15



23 Septembre
28 Octobre
25 Novembre
16 Décembre
20 Janvier
17 Février
23 Mars
13 Avril
18 Mai
15 Juin

Forfait
1 séance
5 séances
10 séances

complexe sportif Louis Hamon Créhen

MUR DE SATISFACTION

Le mur peint en blanc
Est sorti ce jour du néant
Il invite maintenant à le faire sortir du rang
Quelle empreinte lui donner pour qu'il devienne « géant »
Pour lui faire quitter son statut de bâtiment,
Et lui donner celui de monument
Il faut se concerter, prendre des gants
Écouter petits et grands...
Des mots seraient-ils assez chauds,
Pour éveiller la sensibilité, le Beau ?
Habillé de couleurs
Touchera-t-il les Cœurs ?
Comment lui faire prendre Vie Sans abîmer sa pureté infinie !
Sur ce blanc tableau
Il faudra la délicatesse d'une craie, la sensibilité d'un pinceau,
La légèreté des Oiseaux et l'innocence en cadeau,
Pour qu'à sa vue l'on voyage très haut...
Je ne vois que de petites mains,
Celle de nos tendres Chérubins,
Pour créer l'émotion dans leurs formidables créations..
Et, pour ce Mur devenu Miroir, quelle élévation !!
Pour les enfants cela sera une grande fête, une merveilleuse récréation
Montrer aux parents que l'Art n'a pas d'âge, sera l'occasion !!
Si ce mur nouvellement baptisé,
Préfère s'accommoder de sa très personnelle virginité
Qu'il en soit ainsi !! son désir sera respecté ..
Peut être un jour changera-t-il d'idée,
« L'immaculée Blancheur
Ne supporte pas la moindre trace de noirceur
Il faut la Pureté pour Oser poser des couleurs
Seuls les Enfants ont encore cette qualité intérieure... »

Poème de Jean-Jacques 18 Septembre 2023

Aux citoyens de Créhen

Ses anonymes bénévoles aux grandes valeurs Qui ont fait sortir le mur
de sa torpeur....



Enlèvement des encombrants

le Mercredi 8 Novembre 2023

Les habitants devront se faire connaître à la mairie avant le 4 novembre.

Les ferrailles et « encombrants » devront être déposés la veille devant les propriétés. Ce service est réservé aux personnes n'ayant aucun moyen de déplacement.

Ne seront pas ramassés : les gravats, les matériaux de démolition, les déchets de pelouse, les tailles de haie et les branchages qui doivent être déposés à la déchèterie de Plancoët ou de La Landec.

Jazz in Breizh

Un concert de Jazz le **8 juillet dernier** sur la place de l'église où se sont produits 2 groupes, ASSO LES YOS et SABINO et organisé par l'association « Jazz In Breizh ».

Environ 150 personnes étaient au rendez-vous et ont apprécié ce moment musical et très convivial.

Certains ont même pu danser et tous ont pu se restaurer avec galettes/saucisses, crêpes et paëlla.



L'endroit, au cœur du bourg, a ravi l'ensemble des spectateurs, tout comme les airs musicaux joués par ces 2 groupes de très belle façon.

Un nouveau projet de concert est en préparation pour l'année prochaine en espérant qu'il puisse se tenir, tant les contraintes sont délicates à résoudre...

Alain MACÉ



Les Bouquineurs



Le **19 Août dernier**, a eu lieu le vide grenier organisé par l'association « les bouquineurs ».

A l'œuvre dès 6h30 pour accueillir les exposants, les bénévoles se sont affairés à placer les arrivants ainsi qu'à leur apporter le café de bienvenue.

Cette année, une quarantaine de participants s'étaient inscrits, un tiers de moins que l'année précédente, sans doute dû au fait que beaucoup de communes aux alentours proposaient également un vide grenier et une météo très favorable à une balade sur la côte.

Une buvette était tenue par « Les Bouquineurs » et le stand de galettes/saucisses par «le Karaté club de l'Arguenon ».

Quant au nombre de visiteurs, il a été moins important également mais des ventes ont été réalisées ainsi qu'une bonne fréquentation des stands boissons et galettes.

Un nouveau rendez-vous l'année prochaine avec des exposants en nombre !!!

Alain MACÉ

EPMM Gym

Reprise de la gym

Une nouvelle saison vient de démarrer, et la gym pour tous n'a jamais aussi bien porté son nom.

Grâce à Mathilde, notre animatrice, qui possède un master de gymnastique adaptée, nous avons pu ouvrir un nouveau cours destiné aux personnes à mobilité réduite (équilibre, coordination, déplacement dans l'espace...). Ce nouveau cours devait être attendu car nous comptons aujourd'hui 15 inscriptions.

Nous souhaitons longue vie à cette nouvelle activité.

Danielle GRAS, Présidente



ARGUENON INFORMATIQUE

Toutes ces photos installées sur votre téléphone et sur le disque dur de votre ordinateur où elles dorment tranquillement !

Elles sont belles, mais parfois mal cadrées ou de travers, trop foncées ou trop claires.

Vous ne les regardez plus beaucoup !

Pourquoi ne pas essayer de mettre en valeur celles qui vous touchent le plus ?

L'association Arguenon Informatique a une solution.

Un cours spécifique existe où vous apprendrez à :

- ✓ *Recadrer une image*
- ✓ *Ajuster la luminosité et le contraste, les couleurs d'une image*

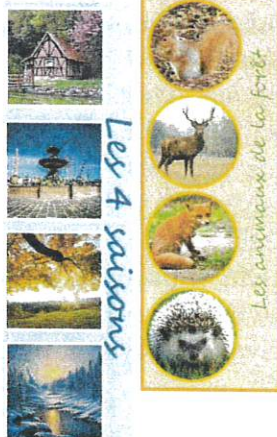
- ✓ *Utiliser des filtres*
- ✓ *Ajouter un cadre, un texte sur une image*
- ✓ *Assembler des photos*
- ✓ *Créer un calendrier, une carte de vœux, un marque page*
- ✓ *Créer une image panoramique ou une carte animée*
- ✓ *Et bien plus encore...*

Tout cela avec **vos** photos.

Ce cours a lieu le mardi matin à la salle informatique de Créhen.

Pour vous renseigner ou vous inscrire appelez le 06 04 13 79 90

Jacques GAUTIER, Président.



Le prochain bulletin communal paraîtra courant décembre 2023.

Vos articles et photos doivent parvenir sur la boîte mail de Murielle avant le 20 novembre 2023

accueil.mairie@crehen.fr

Karaté Club de l'Arguenon

Les cours de Karaté ont repris le mercredi 13 septembre, un groupe mixte d'environ 80 licenciés sont déjà inscrits. Il est toujours possible de s'inscrire, 2 séances découverte sont offertes aux nouveaux licenciés.

Les cours pour :

- ✓ les 4/6ans 1h le mercredi de 16h à 17h
- ✓ les 7/9ans 2h de cours par semaine les mercredis 17h/18h et les vendredis 17h15/18h15
- ✓ les 10/12ans 2h de cours par semaine les mercredis 18h/19h et les vendredis 18h15/19h15
- ✓ les 13/18ans et adultes 3h de cours par semaine les mercredis de 19h/20h30 et les vendredis de 19h30/21h

La prochaine compétition sélective pour le Bretagne se déroulera le dimanche 26 novembre à UZEL, nous espérons y voir participer les licenciés du KCA .

Le KCA organisera son inter-club le dimanche 16 juin 2024.

Jean-Pierre MARTEL, Président.



YIN YANG

C'est la rentrée des classes pour l'association de TaiChi !

L'association Yin Yang Créhen qui pratique le taïchi et le Qi Gong a fait sa rentrée le 5 septembre dernier dans la salle des fêtes de Créhen. Parler de reprise ne veut pas dire que l'association s'arrête... car elle fonctionne toute l'année, même pendant les vacances scolaires !

Elle a bien sûr, comme toutes les années précédentes, participé au Grand Forum des Associations du 9 septembre, organisé cette année dans la salle des fêtes de Plancoët. Les membres de l'association ont accueilli de nombreuses personnes intéressées par les activités proposées. Elle en a profité pour faire une démonstration en 3 parties : l'enchaînement de la première partie de TaiChi (qui compte en tout 108 mouvements), puis l'enchaînement de Qi Gong « Les 8 pièces de Brocart » et enfin, par les instructeurs de l'association, l'enchaînement au Sabre.

Le mardi 19 septembre, c'est une vingtaine de personnes qui se sont retrouvées dans la salle des fêtes pour le cours dédié aux « débutants », dans la joie et la bonne humeur... mais avec un travail assidu !

Prochainement, au programme de l'association, ce sont deux stages de Qi Gong qui se dérouleront tous les deux sur une journée de 10h00 à 15h30 : le samedi 30 septembre et le samedi 14 octobre 2023 sous l'abri des étangs. Le premier stage pour les personnes dites « avancées » et le second pour tous.

Vous désirez des renseignements ? Appelez Jean-Pierre GEORGE, Président et instructeur, au 06.35.59.21.82, ou par email à budo.jpg@gmail.com et surtout n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association : <https://www.yinyangcrehen.fr>

Jean-Pierre GEORGE, Président.



Les Patineurs de l'Arguenon

Bonjour à tous,

Je me présente, Manuela DURAND, nouvelle présidente du club Les Patineurs de l'Arguenon à Créhen. Je suis honorée de vous présenter la nouvelle équipe du club qui est composée d'un bureau et d'un Conseil d'Administration :

- ✓ **Présidente** Manuela DURAND
- ✓ **Vice-président** Philippe BEAUREPAIRE
- ✓ **Vice-président** Julien MERDRIGNAC
- ✓ **Trésorière** Mylène TANGUY
- ✓ **Vice-trésorier** Christophe FOURNIER
- ✓ **Secrétaire** Amélie SALMON
- ✓ **Vice-secrétaire** Sandrine DESHAIES

Responsables artistiques :

Sabrina COS, Renaud DE BAZIN, Céline HAMON, Tatiana LANGLAIS et Alexandra ORIEUX

Responsables Hockey :

Sébastien CHOTARD, Romain GILBERT, David MARCHAND et Sandrine EVEN

Responsable Table de Marque Match :

Christine DURAND

Fort de nos 40 ans d'existence, le club a pour but de promouvoir des valeurs qui sont : l'esprit sportif, le fair-play et de l'inclusion au sein de notre club.

Je crois fermement que le milieu associatif et le sport ont le pouvoir de rassembler, de favoriser le développement personnel et de créer des liens durables.

Je crois aux valeurs telles que l'effort, le respect, la solidarité, le dépassement de soi et l'esprit d'équipe qu'on retrouve dans nos 2 disciplines que sont le rink hockey et le patinage artistique. Ces valeurs sont véhiculées grâce à nos 2 éducateurs entraîneurs diplômés et salariés du club, Margot et Jocelyn.

Notre club propose une multitude d'activités passionnantes pour tous les âges à partir de 4 ans : Le baby roller, l'école de patinage, l'école artistique, l'école de hockey, l'artistique, le rink hockey et les cours de loisirs encadrés par Margot et Jocelyn.

A chaque saison , nous organisons des événements.

A savoir, chaque vendredi, veille de vacances, un roller disco est organisé, les matchs N3 et N2 qu'on retrouve tout au long de la saison, le gala artistique.

Pour en savoir plus sur notre club et nos activités, n'hésitez pas à nous contacter via les réseaux sociaux Facebook, Messenger, par mail crehenpa@gmail.com ou par téléphone au 06 72 00 30 89.

Au plaisir de vous rencontrer !

Sportivement

Manuela DURAND
Présidente des Patineurs de l'Arguenon



Champions à la coupe
de Bretagne U12
30 septembre 2023

Un petit mot des patineuses de la section artistique



Dans le dernier Bulletin, nous vous informions que 8 patineuses de catégorie N3 à N1 participaient au Championnat de France à Dijon du 8 au 11 juillet : pas de médaillées sur cette compétition MAIS une belle aventure sportive et humaine pour nous, les compétitrices, et nos supporters bretons qui ont fait le déplacement.

Du 1^{er} au 4 novembre : notre patineuse, Naomie Hamm, accompagnée de notre coach diplômée d'Etat, Margot Danjou, ira défendre sa place au Championnat de France Mini, Espoir, CADET à Gujan Mestras, près de Bordeaux.

Démarrage de la saison 2023/2024 : pour nous, les compétitrices de niveaux National et Régional, plusieurs heures d'entraînements nous attendent pour travailler les nouveaux programmes imposés par la Fédération, ainsi que nos programmes libres. Courant novembre nous profiterons d'un stage à domicile avec Olivier Colardelle, spécialisé dans le roller artistique.

Pour les plus jeunes, les groupes dits « Roulettes » et « Roues artistiques » : elles vont continuer la pratique du patinage artistique : pirouettes, arabesques et sauts... n'auront plus de secret pour elles !

Après 2 sessions de formation et un examen final, notre patineuse en N3, Charlotte Hamon, a obtenu un Brevet d'Educateur Fédéral (BEF1) : cette saison, aidée des compétitrices, elle va encadrer les nouvelles recrues de « l'Ecole Artistique » venues en nombre découvrir la discipline suite au forum des Associations. C'est une belle saison qui s'annonce !

Et malgré ce programme bien chargé, nous prendrons le temps de vous concocter un **GALA de Noël le samedi 16 décembre à 20h30...** à noter dans vos agendas, **on compte sur vous !!**

et si vous êtes couturières et que vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas à nous contacter..

Roulettement vôtre... jusqu'au prochain numéro. »

La section artistique

2AO Dance

2AO Dance démarre sur les chapeaux de roue !

Adeline et l'équipe du bureau de 2AO Dance ne s'attendaient pas à ça !

Alors que la rentrée pour la nouvelle association de danse était inscrite sur le calendrier à la date du 19 septembre, 2AO Dance avait pris un petit peu d'avance et comptait déjà plusieurs pré-inscriptions avant le forum des associations. Aujourd'hui on peut dire que ce fut un démarrage en trombe pour la nouvelle association qui compte une centaine d'inscriptions pour cette première année de danse. Divers styles de danse y sont proposés par Adeline Réhel à partir de 4 ans. (2 cours d'essais gratuits) Eveil, Initiation, Danse Modern, Danse Du Monde, Pompom-Girl, Street dance-Ragga Dance Hall et de la zumba. (inscription toujours ouverte, email: 2AODance@laposte.net).

Gwenaëlle Cojean, présidente de l'association, rappelle que la danse de couple n'est pas prévue dans le planning annuel de l'association mais que suite à de nombreuses demandes de swing, rock, salsa, line danse (...),

l'équipe 2AO Dance proposera dans l'année une soirée dansante animée par Alain Brevault, et un stage de danse de couple avec Olivier Ansel.

Un Stage « atelier initiation au classique » sera proposé bénévolement par Océane Cojean (qui a commencé le classique à l'Académie de danse Rosa Bessiere ainsi qu'à l'Ancien Conservatoire de St-Malo) le dimanche 26 novembre de 10h à 14h30 pour les Enfants, Ados et Adultes avec une participation financière de 4 euros pour les adhérents et 5 euros pour les non adhérents de l'association.

2AO Dance privilégie le loisir, le plaisir et le partage à la compétition qui n'est pas l'objectif de l'association.



Le bureau 2AO
Dance



En septembre Marcel BELIARD nous a quittés des suites de sa maladie.

Marcel avait été joueur de l'AS CREHEN puis dirigeant et président de l'Hermine de PLUDUNO.

Il y a 10 ans lors de la fusion des clubs de foot de CREHEN et de PLUDUNO, Marcel avait immédiatement adhéré à ce projet et avait proposé ses services au nouveau club CREHEN/PLUDUNO Val d'Arguenon. Il avait notamment pris en charge l'organisation du tournoi de boules en parallèle du tournoi de foot de juin sur le stade du Bois aux Fênes à PLUDUNO. Cette compétition était organisée d'une main de maître. Le bureau, les dirigeants et les joueurs remercient Marcel pour tout ce qu'il a réalisé dans la vie associative avec toujours beaucoup de simplicité.

La saison 2023/2024 est reprise depuis fin juillet avec les entraînements et depuis fin août pour les compétitions.



Equipe A avant le match de coupe de France contre FREMUR/ BEAUSSAIS

L'école de foot a également repris ses activités pour les catégories U 6 à U 13.



Catégories U6 à U9 après la séance d'entraînement du 16/09/23

Afin d'étoffer son encadrement le club recherche des personnes pour accompagner les éducateurs, pour plus de renseignements, les personnes intéressées peuvent prendre contact au 06 11 71 92 91.

Nous souhaitons à tous une excellente saison.

Daniel COTIN et Philippe NICOLAS, co-présidents

CRÉHEN

19e rendez-vous de généalogie



10h à 18h

Samedi

18 novembre 2023

Entrée libre
et gratuite

Arbres de familles locales

- * Les ancêtres de Olympe LE BOUËTOUX de BRÉJERAC de Créhen, Trégon, Saint-Cast, Saint-Pôtan etc
- * Arbre descendant d'un couple de Ploubalay : Joseph BOIVIN né à Taden et Jeanne GUGUEN née à Corseul
- * Six générations de descendants de François LESNÉ ou LAINÉ, né en 1784 et meunier au moulin Rault
- * La branche patronymique de François LESNÉ issue de Vincent LESNÉ, né en 1560 à Meslin
- * Arbres des adhérents du Club de généalogie de Créhen



Auteurs locaux
Histoire et Patrimoine

Exposition de Photos
de familles de Créhen

Des associations de la

BRETAGNE HISTORIQUE
seront présentes
avec leurs bases de données



Salle polyvalente au bourg de Créhen

Fêtes associatives à venir...

Octobre

Rose

Marche

CREHEN

Salle polyvalente

Départ entre 9h et 9h30

Dimanche
29

Octobre

2 circuits : 4.5 km/9km

Venez avec un
accessoire rose

Participation de 5€ en faveur de la ligue contre le cancer

Organisation : **Émeraude Cyclo VTT Créhen**

**Mois de sensibilisation au
dépistage du cancer du sein.**

LA LIGUE
CONTRE LE CANCER
Côtes d'Armor

**Démonstration
d'Art Floral
par Christine BOULIN**

Thème Noël



**Venez
nombreux**

**Samedi 25
Novembre**

2023

De 14h30 à 17h00

Salle Polyvalente

Créhen

Entrée

8 €

**Ouvert
à tous**

Marché de Noël

CREHEN

2 et 3 décembre

de 11h à 18h30

Complexe

Louis Hamon

Entrée

gratuite

Organisé par "Les Bouquineurs"

**L'Association "Un Enfant au Pérou"
sera présente pour
ses Ventes traditionnelles.**

La vie scolaire

Ecole publique Jacques Prévert RPI Créhen/St-Lormel

C'est le début d'une nouvelle année scolaire : cette année sera placée sous le signe des arts. La classe de CE2-CM1-CM2 participera en effet au dispositif des Petites Cartes Postales Chorégraphiques des Côtes d'Armor. Chaque année, depuis maintenant 10 ans, une vingtaine de classes du département s'y inscrivent. Ce projet allie la danse, les créations plastiques, l'écriture. Tout au long de l'année, les élèves seront amenés à découvrir la danse de création. Ils devront concevoir une chorégraphie à partir de différentes contraintes et thématiques. Leur travail sera présenté sur la scène de Solenval le 13 juin 2024. De son côté, la classe de CE1-CE2 se lancera dans un projet danse en partenariat avec une intervenante du Kiosque de Dinan Agglomération.

Et puis en fin d'année, les 4 classes du RPI Créhen/St Lormel participeront à une classe cirque, avec le cirque Gervais. Après quelques jours de préparation, les élèves s'élanceront sous le chapiteau pour présenter un spectacle, le 24 juin 2024. C'est grâce à notre Amicale laïque que ce gros projet pourra être financé au bénéfice de tous nos élèves. Nous remercions chaleureusement les membres du bureau et tous les parents qui leur prêtent main forte pour que nos projets prennent vie.

En attendant, les élèves de Créhen ont entamé un cycle de tchookball sous l'égide de Mickaël Durand, animateur sportif de Dinan Agglomération.

Caroline DUFLOS, Directrice



Amicale Laïque RPI Créhen/St-Lormel

Nouvelle équipe du bureau de l'Amicale Laïque Créhen / Saint-Lormel pour l'année 2023-2024

- Magali DUCROUX, Présidente
- Lucie POAC, Vice-Présidente
- Jérôme OGER, Trésorier (*absent sur la photo*)
- Emmanuelle MAZE, Trésorière adjointe
- Aurore ORIEUX, Secrétaire (*absente sur la photo*)
- Pauline ANDRE, Vice-secrétaire
- Angélique LEBLANC, membre du Conseil d'Administration



Manifestations à venir : **Goûter de Noël** 2 décembre 2023 au foyer de CREHEN avec spectacle des enfants ; **Benne à ferraille** du 5 au 15 Février 2024 à SAINT LORMEL ; **Loto** le 24 Mars 2024 – salle des Fêtes de CREHEN ; **Fête Champêtre** 16 Juin 2024 à SAINT LORMEL sur le thème des Jeux Olympiques

Une nouvelle année scolaire a commencé à l'école Immaculée Conception avec quelques nouveautés !!

Tout d'abord, une 6^{ème} classe a été ouverte et nous avons accueilli une nouvelle enseignante, Mme Blossier qui est en charge des CM1-CM2.

Puis Mme Lethuillier a pris ses nouvelles fonctions en tant que cheffe d'établissement.

L'équipe éducative reste inchangée et les effectifs de l'école sont en hausse.

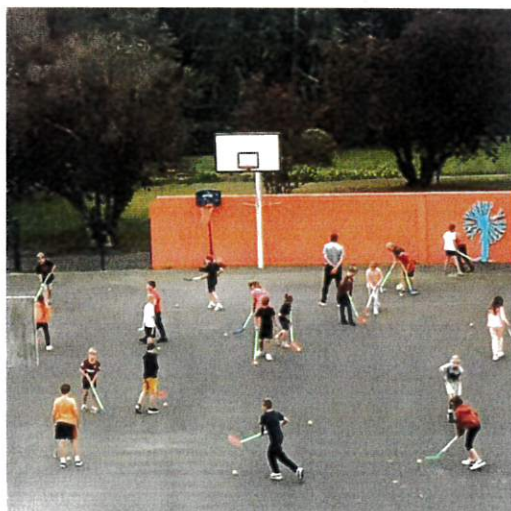
Le jour de la rentrée, après que chaque élève ait rejoint sa classe, les parents ont été conviés au désormais traditionnel « pot d'accueil » organisé par l'association des parents d'élèves (APEL). Leur assemblée générale a été programmée le mardi 3 octobre.

Dans la continuité des projets déjà menés, les activités de jardinage dans notre potager ont repris ; il y a beaucoup de travail après ces vacances d'été !!



Les élèves de CE1 ont commencé début septembre, leur cycle piscine à la piscine de Dinard.

Mickaël Durand, animateur de Dinan aggro a repris ses interventions avec les classes de CE2-CM1 pour de l'escrime, et du hockey pour les CM1-CM2.



Le projet Alimentation, qui avait commencé l'année scolaire dernière, est poursuivi pour les élèves de CP : ils ont régulièrement l'intervention d'une diététicienne et d'une animatrice santé -bien être.

Avec l'arrivée d'un nouveau chef d'établissement au collège, la volonté de travailler en cohésion avec l'école aura sa première manifestation avec un Cross solidaire qui regroupera les élèves du primaire et du collège, et se déroulera sur le terrain de sport de la commune, le vendredi avant les vacances de la Toussaint.

Une célébration de rentrée a réuni tous les enfants de l'école le vendredi 22 septembre, salle Marie Saiget.



Stéphanie LETHUILLIER, Directrice, et son équipe enseignante



Les élèves du collège Immaculée Conception s'engagent pour dire « Non au harcèlement »

Vivre et apprendre ensemble, s'accepter tel que l'on est, accepter toutes les différences...les défis ne manquent pas dans les établissements scolaires.

Au sein de notre collège, les 370 élèves présents en cette rentrée ont commencé par vivre une « journée de cohésion » afin de se découvrir et de s'approprier. Par exemple, les 6èmes étaient à Saint-Cast pour de l'accrobranche, les 5èmes à Saint-Malo, les 4èmes à Jugon-Les-Lacs et les 3èmes en activités nautiques à Saint-Cast.

Puis, la semaine du 18 au 22 septembre était balisée comme une semaine de « Sensibilisation au harcèlement ». Plusieurs événements ont jalonné la semaine : une prise de parole du nouveau chef d'établissement, Monsieur MICHEL, le lundi matin pour débiter la semaine, l'écoute d'un podcast « témoignage » en classe, un travail de définition du mot, des temps d'écoute de chansons en lien avec le harcèlement... Puis, pour clôturer la semaine, les élèves ont formé les 3 lettres du NON sur la cour. Un drone a pris une photo et l'affiche qui illustre cet article a été réalisée et affichée partout dans le collège.

Cette semaine de sensibilisation au harcèlement n'est pas un but en soi mais s'inscrit dans un travail quotidien afin que chaque jeune venant au collège soit dans les meilleures dispositions possibles pour apprendre.

Les deux semaines suivantes, les élections des délégués de classe se sont déroulées avec sérieux et responsabilité. Les délégués se réunissent une fois par mois ensuite pour monter des projets afin d'améliorer toujours le quotidien des élèves au collège Immaculée Conception de Créhen.

Evénement à venir : Portes Ouvertes le vendredi 2 (17h - 20h) et le samedi 3 février 2024 (9h - 12h)

David MICHEL

Chef d'établissement du collège Immaculée Conception



Agenda



Octobre

Dimanche 15 octobre	Spectacle de magie et mentalisme à 15h à la salle polyvalente
Vendredi 20 octobre	Roller Disco au complexe sportif
Samedi 21 octobre	Repas Les Amis de Nianing à la salle polyvalente
Dimanche 29 octobre	Octobre Rose - départs randonnées au complexe sportif

Novembre



Dimanche 5 novembre	Loto à la salle polyvalente (à confirmer)
Samedi 11 novembre	Repas CCAS à la salle polyvalente
Samedi 18 novembre	Journée généalogie à la salle polyvalente
Samedi 25 novembre	Démonstration d'art floral de 14h30 à 17h à la salle polyvalente

Décembre



Samedi 2 et Dimanche 3	Marché de Noël
Samedi 8 et Dimanche 9	Téléthon
Vendredi 15 décembre	Roller Disco

Janvier 2024



Samedi 6 janvier	Vœux du Maire à la salle polyvalente
Dimanche 21 janvier	Foire aux livres
Samedi 27 janvier	Repas sur place ou à emporter par l'amicale des employés Communaux

N'hésitez à flasher ce code
pour aller directement sur
notre site internet
www.crehen.fr



Journées Citoyennes



16 et 23 Septembre 2023

(Photos prises par Roger KERRIEN)